

## **DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE**

Augmentation du nombre de plans sociaux et du chômage, baisse du pouvoir d'achat, accroissement de la pauvreté, remise en cause du service public républicain, recul de l'âge du départ en retraite marquent la situation actuelle et le mécontentement des salariés, actifs, chômeurs et retraités.

Dans ce contexte, le rôle du syndicalisme libre et indépendant est de représenter et défendre les intérêts matériels et moraux des salariés, par la négociation comme par l'action.

Pour la Commission Exécutive de FORCE OUVRIERE, il est prioritaire de rompre avec la logique d'austérité suicidaire socialement, économiquement et démocratiquement découlant du Pacte Budgétaire Européen. On ne guérit pas les effets sans s'attaquer aux causes.

Il en est de même en matière de lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme, lutte consubstantielle au syndicalisme libre et indépendant.

Sans remise en cause de la politique économique menée au plan européen et national, faite de rigidité économique et de flexibilité sociale, cette lutte ne serait que de la communication politicienne.

Dans ce contexte et sans s'immiscer dans les campagnes politiques du 1<sup>er</sup> semestre 2014, la Commission Exécutive de FORCE OUVRIERE soutient la manifestation devant l'Assemblée Nationale, le 26 novembre, et les initiatives départementales contre le projet de loi sur les retraites que FORCE OUVRIERE rejette.

Elle décide :

- De demander à ses structures de développer des réunions et assemblées générales afin de dresser les revendications et d'alimenter le rapport de force, la Commission Exécutive étant mandatée pour décider de toute action, y compris la grève ;
- De tenir un grand meeting national à Paris le mercredi 29 janvier 2014.

Pour la Commission Exécutive toute action interprofessionnelle aujourd'hui nécessaire, compte tenu de la situation sociale tendue, doit porter sur l'augmentation des salaires, la défense de l'emploi, le service public républicain, contre l'austérité, la loi sur les retraites et la loi sur la sécurisation de l'emploi issue de l'ANI du 11 janvier.

Pour sa part, la Commission Exécutive déclare que la confédération FORCE OUVRIERE est prête à toute initiative sur ces bases.

Adoptée à l'unanimité

Paris, le 21 novembre 2013